

COMMUNE D'ETTERBEEK
Aménagement du Territoire
Monsieur Javier GAMERO
Avenue d'Auderghem, 113-117

B – 1040 BRUXELLES

V/Réf : U2013/YS/9225
N/Réf. : AVL/KD/ETB-2.183/s.546
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : ETTERBEEK. Rue de Gerlache, 15. Transformation et extension d'une maison.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 20 novembre 2013, en référence, reçue le 26 novembre 2013, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 4 décembre 2013.

La demande concerne une maison de 1911 (arch. Ch. Coomans) qui est comprise dans la zone de protection de l'église Saint-Antoine. Elle vise à transformer la maison aujourd'hui divisée en deux logements en un logement unifamilial. Les travaux prévoient notamment le rehaussement de l'annexe arrière, la construction d'un volume supplémentaire au rez-de-chaussée, la création d'un chien assis dans le versant arrière et l'isolation de la façade arrière.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions projetées n'auraient pas d'impact sur l'église Saint-Antoine. S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, les remarques qu'appelle la demande (ex : éviter la surépaisseur de l'isolation qui déborderait de l'alignement arrière).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Fr. Cordier (+ par mail à M. H. Lelièvre, Mmes M. Vanhaelen, M. Muret, N. de Saeger et L. Leirens) ;
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Fr. Remy.